



Richelieu Gestion

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RICHELIEU OBLIGATIONS EURO

Part F ISIN : FR0013284973

Cet OPCVM est géré par RICHELIEU GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification : Obligations et autres titres de créance libellés en euros

Objectif de gestion : L'OPCVM a pour objet, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance maximum par rapport à son indicateur de référence, l'indice Bloomberg Barclays Series-E Euro Govt 5-7 Yr Bond Index, sur la durée de placement recommandée de 2 ans.

L'équipe de gestion ne cherche pas à répliquer intégralement l'indicateur de référence mais à constituer un portefeuille dont la sensibilité au risque de taux ne s'écarte pas de plus ou moins 30% de celle de ce dernier.

Politique d'investissement : L'équipe de gestion investit sur toutes les courbes des taux des pays membres de l'Union européenne. Elle pourra ainsi investir en titres de maturité proche de celle de l'indice ou utiliser la stratégie dite de « Barbell », c'est à dire investir simultanément sur des échéances plus longues et des échéances plus courtes que celles des titres qui composent l'indice.

Caractéristiques essentielles : L'OPCVM est investi en obligations ou titres de créance, à taux fixe et/ou variable et en instruments du marché monétaire libellés en euros.

Ces titres sont émis ou garantis par des Etats membres de l'Union européenne. Aucune contrainte de notation n'est appliquée à la sélection des titres. L'OPCVM pourra, en conséquence, investir 100% de son actif net en produits de taux à caractère spéculatif, plus risqués, dits « *high yield* ».

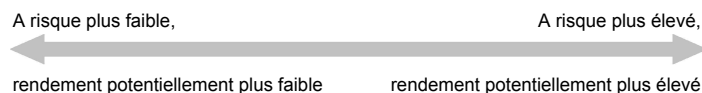
L'OPCVM peut avoir recours à des contrats financiers (dérivés) pour couvrir et/ou exposer son actif au risque de taux.

En tout état de cause, la sensibilité de l'OPCVM, qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la valeur de l'actif de l'OPCVM, demeurera comprise entre 3 et 8.

Autres informations : Les souscriptions et rachats sont centralisés, chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, (J) jusqu'à 11 heures 30, auprès du dépositaire. La valeur liquidative est déterminée le lendemain et le règlement intervient à J+2 ouvrés. La part F de l'OPCVM capitalise les sommes distribuables.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité de l'OPCVM sur 5 ans compte tenu de son exposition principale aux obligations et titres de créance. Il est calculé sur la base de l'historique des rendements de l'OPCVM et à défaut d'historique suffisant, sur la base des rendements de son indicateur de référence.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Il représente, pour les obligations ou titres de créance négociables et instruments du marché monétaire, le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Ce risque est plus important pour les titres à caractère spéculatif, plus risqués, dits « *high yield* ».

PRÉSENTATION DES FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

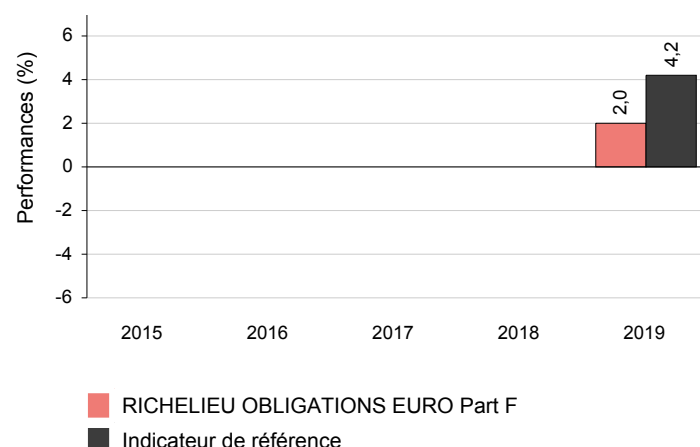
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée ou de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,51%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les coûts de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ceux-ci ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.richelieugestion.com.

PERFORMANCES PASSÉES



Les performances affichées dans le diagramme ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction faite des frais et commissions prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 1 octobre 2012

Date de création de la part : 28 septembre 2017

Devise de libellé de la part : Euro.

Indicateur de référence : Bloomberg Barclays Series-E Euro Govt 5-7 Yr Bond Index

Date de la 1ère valeur liquidative : 2 janvier 2018.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et la valeur liquidative sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Les documents d'information périodique réglementaires sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Richelieu Gestion 1-3-5, Rue Paul Cézanne - 75008 PARIS.

L'OPCVM propose d'autres types de parts dont le détail est disponible dans le prospectus de l'OPCVM, ainsi que dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur qui lui est consacré, figurant sur le site internet www.richelieugestion.com.

La part de cet OPCVM n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act de 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person ».

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com ou sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de Richelieu Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Richelieu Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 février 2020.